

Un coup de pouce financier pour soutenir la pratique du sport chez les jeunes

Le 16 décembre 2019, le conseil communal d'Etterbeek s'est prononcé en faveur du projet d'octroi de chèques-sport aux jeunes issus de ménages à faibles revenus introduit à l'initiative de l'échevine de la Politique sportive, Colette Njomgang-Fonkeu, et du bourgmestre Vincent de Wolf, en charge de la Jeunesse.

Au vu de l'importance du rôle joué par le sport dans le développement des personnes, tant sur le plan physique que sur celui de l'épanouissement psychique et intellectuel ainsi qu'en termes de socialisation, la commune souhaite encourager sa pratique chez les jeunes par le biais d'une aide financière pouvant, par exemple, leur permettre de démarrer une activité à laquelle ils n'auraient autrement pas eu accès.

Un budget annuel de 20.000 € sera ainsi mis à disposition à partir de 2020 en vue de promouvoir la pratique du sport chez les jeunes et favoriser leur accès aux clubs. Dans la limite des crédits disponibles, un chèque de 50 € par année scolaire (septembre à juin) pourra être attribué aux jeunes réunissant les conditions cumulatives suivantes au moment de l'introduction de leur demande :

- Avoir entre 5 et 18 ans inclus ;
- Etre domicilié sur le territoire de la commune ;
- Etre inscrit dans un club sportif reconnu par une fédération officielle ;
- Faire partie d'un ménage dont les revenus imposables ne dépassent pas les maximaux fixés dans le cadre de l'aide à l'achat d'un logement en Région de Bruxelles-Capitale.

Les demandes (avec effet rétroactif possible pour la saison 2019/2020) sont à introduire par le jeune lui-même ou par son représentant légal s'il est mineur, auprès du service des Sports ou de la Jeunesse, par courrier postal, via email ou par dépôt direct au guichet rapide de l'administration communale au moyen d'un formulaire-type disponible sur demande ainsi que sur le site internet de la commune (www.etterbeek.be).

Pour toute question en lien avec cette information, vous pouvez prendre contact avec le service Communication de la commune.